



Cas d'usage : **Le Ministère de la Culture enregistre 600 000 signatures électroniques par an grâce à Goodflag**

Engagé dans une profonde transformation numérique depuis plusieurs années, le Ministère de la Culture, qui agit et veille à la préservation et à la valorisation du patrimoine français, doit faire face à une immense charge administrative et à de nombreux besoins de numérisation. Depuis 2019, l'institution a donc choisi d'intégrer la solution de signature électronique Goodflag, prestataire de services de confiance, pour fluidifier et sécuriser les démarches liées à la gestion immobilière (autorisations de travaux, déclarations préalables).

Un besoin d'accélérer sur la numérisation face à des échéances à venir

Lorsque la collaboration avec Goodflag a débuté, la dématérialisation des procédures du Ministère de la Culture n'en était qu'à ses prémices. **L'institution a d'abord fait appel à Goodflag pour répondre à une échéance majeure : l'entrée en vigueur de l'obligation de dématérialisation des procédures d'urbanisme en janvier 2022.** Cet article de la loi Elan stipulait que toutes les communes devaient être en mesure de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme sous format électronique. **Ce défi de taille s'est additionné à de nombreux autres besoins de numérisation des démarches administratives - notamment pour simplifier les demandes de subventions - ou de digitalisation des processus internes administratifs et financiers.**

« La signature électronique est un levier majeur pour accélérer notre transformation numérique et répondre aux attentes des usagers. Depuis son intégration au Ministère de la Culture, elle simplifie le travail des agents qui, grâce à la dématérialisation, peuvent gérer les démarches en ligne lors de déplacements ou en télétravail. » **Sabine - Responsable du projet signature électronique**

Une intégration optimisée pour un parcours utilisateur simplifié

Face à un cahier des charges exigeant, le choix s'est porté sur Goodflag. La solution en mode SaaS s'est imposée grâce à ses atouts majeurs offrant **un coût adapté, une parfaite conformité avec les normes réglementaires et les exigences de sécurité.** Son déploiement a été simplifié grâce à l'accompagnement personnalisé et agile des équipes.

Le système d'authentification unique et les outils métiers internes de l'institution ont parfaitement été intégrés pour répondre à la demande d'une gestion fluide des différents niveaux de signature malgré les contraintes administratives. De plus, Goodflag renforce, avec ses solutions adaptées, la sécurité des données et des utilisateurs notamment avec les notifications par email, tout en prenant en compte la mobilité des signataires. **Ces éléments combinés ont permis de renforcer la confiance du Ministère, de préserver l'intégrité des documents et d'assurer leur fiabilité.**

Des résultats concrets

Les bénéfices de la mise en place ont immédiatement été constatés par les agents mais également pour les usagers que sont les architectes des bâtiments de France, les musées et les administrations qui demandent des subventions. **Depuis la mise en œuvre de la solution, le Ministère de la Culture enregistre environ 45 000 documents signés chaque mois, dont 90 % liés à l'urbanisme.** L'adoption de la signature électronique a permis aux équipes **d'améliorer les délais de réponse des dossiers et de réduire drastiquement leur temps de traitement.** Les agents des différentes Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont notamment relevé la **facilité d'utilisation de l'outil** leur permettant de continuer à suivre les dossiers et de signer électroniquement à distance.

Si aujourd'hui la dématérialisation est encore progressive, **le Ministère de la Culture tend vers une généralisation** en envisageant de nouvelles perspectives telles que **l'extension de la signature électronique aux services des ressources humaines ou bien des achats.**



À propos

Goodflag est un prestataire de services de confiance qualifié, spécialisé dans la signature électronique, fondé en France en 2005. Avec un siège social à St-André-les-Vergers dans l'Aube, l'entreprise compte près de 40 collaborateurs déployés sur tout le territoire français. Goodflag s'est donnée pour mission de développer et de renforcer la confiance dans les échanges dématérialisés. Pour cela, elle possède une expertise pointue, approfondie et multidimensionnelle couvrant les domaines technique, fonctionnel et juridique, s'appuyant sur une équipe d'experts dédiés et une longue expérience dans le secteur.

L'entreprise propose des solutions de signature électronique qui couvrent les 3 niveaux de signatures électroniques eIDAS, qui permettent de produire des millions de signatures électroniques par mois de manière simple, sécurisée et en totale conformité avec la réglementation. Goodflag accompagne une variété d'organisations publiques, des grandes administrations aux collectivités territoriales, en passant par les EPIC. Dans le secteur privé, ses solutions trouvent leur application dans divers domaines de l'économie tels que l'industrie, la finance, la grande distribution, les services et l'énergie.

En 2023, Goodflag innove en proposant la première solution de signature qualifiée à distance 100% française.

Certifications, qualifications et labels de Goodflag : Certifiée ISO 27001:2017 et HDS (Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel) / Labellisée FnTC CEV génération et vérification de 2D-Doc / Certifiée ETSI EN 319 411-1 LCP / Qualifiée eIDAS ETSI EN 319 421 pour l'horodatage / Qualifiée eIDAS ETSI EN 319 411-2 QCP-n-qscd pour la délivrance de certificats de signature électronique.

Pour plus d'informations : <https://goodflag.com/>

Contacts presse

Citron Plume RP

Marie Heckenbenner - marie.heckenbenner@citronplume.fr - 01 44 71 90 92 / 06 26 81 63 05

Anthea Roger - anthea.roger@citronplume.fr - 01 43 67 01 21 / 06 19 02 62 13

Caroline Dijon - caroline.dijon@citronplume.fr - 07 88 70 90 93